

L'AVENIR. Paraît QUATRE FOIS par semaine, tous les MARDIS, JEUDIS et deux fois les SAMEDIS au matin. Le journal se publie à deux éditions. L'abonnement à la 1ère est de... L'abonnement à la 2e est de... (Voir les conditions à la dernière colonne)

L'AVENIR.

ANNONCES. Les annonces sont reçues aux bureaux du journal depuis 8 heures a. m. à 7 heures p. m. tous les jours. La circulation de l'avenir est considérable et présente une bonne voie de publication pour les annonces. (Voir le tarif à la dernière colonne)

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE ET DU COMMERCE.

PUBLIÉ PAR UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE PROPRIÉTAIRES.

" LE TRAVAIL TRIOMPHE DE TOUT "

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATEURS.

LITTÉRATURE.

JEROME PATUROT

A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE.

PAR H. ROLLE.

XL

PATUROT PUBLICISTE OFFICIEL.

Son ami l'homme de lettres.

" Dans mon entretien avec Valmont, poursuivait Jérôme, j'avais eu des renseignements sur la teneur de Max, mon prosaïque chevalier. Avant d'avoir, pendant quelques mois, végété sur les avenues du feuilleton, Max venait d'obtenir une place dans les bureaux de l'instruction publique. Il était employé, ou, pour me servir d'un mot plus sonnant, fonctionnaire public: il émargait. C'était une position sociale.

" En un clin d'œil, mon cabriolet me déposa à la porte du ministère de la rue de Grenelle, véritable palais élève au faste universitaire. Au fond et à la suite d'une double cour, l'hôtel du personnage en possession du portefeuille; sur les ailes et répartis dans quatre ou cinq corps de logis, les bureaux de l'administration; l'ensemble est complet, le local heureusement choisi; rien n'y manque, si ce n'est l'âme, l'inspiration, la vie. Le souffle de la spéculation a aussi passé par là: l'enseignement s'est fait industriel. Sous un regard basé sur l'intérêt, il n'y a plus de place pour le dévouement; le calcul envahit tout. Dans les institutions en vogue, on a des élèves qui figurent comme montre, dont on fait étalage pour attirer les élèves. Le génie du charlatanisme n'a pas respecté l'asile de l'enfance et de la jeunesse. Tout concours annuel ramène une sorte de pugilat entre les maisons d'éducation: chacune d'elles ourdit ses trames dans les collèges; hors des collèges, défend ses sujets par la brigue et ambitionne les honneurs d'une publicité bruyante. C'est à qui élébrassera le mieux son voisin, à qui fera le plus de chemin sur le corps de ses concurrents, à qui produira l'allure la plus triomphante et la plus souveraine. Voilà pourtant où nous en sommes venus en toutes choses. Le relief, la vogue, l'éclat, tels sont les grands mobiles. On sacrifie au succès, et c'est l'honneur qui est la première victime de ce culte. La réserve et la dignité ne sont possibles qu'en se résignant à une position effacée et secondaire. L'empirisme est le roi du monde: il faut subir ce joug, ou périr.

" Le bureau que Max honorait de sa présence était situé dans le premier corps de logis. Le concierge me fournit les indications nécessaires et je montai. Au moment d'entrer, il me sembla entendre à l'intérieur comme un choc de verres. Je prêtai l'oreille: en effet, il y avait gala. Je reconnus la voix de Max, mêlée à plusieurs autres. Ces messieurs venaient à leur manière le gouvernement, et, pour le moment, travaillaient au profit de l'impôt des boissons. J'allais me retirer de peur d'être indiscret, mais un mouvement imprimé au bouton de la porte avait trahi sa présence, et Max l'ouvrit au moment où je battais en retraite.

" Tiens, c'est Jérôme Paturot! s'écria-t-il. Comme il arrive à propos, ce brave Jérôme Paturot! Eh bien, il y a place pour toi. Un verre un couteau et ouvre-moi une brèche dans ce paté de Chartres qui est sur le poêle. Que je suis enchanté de te voir, mon camarade! " En même temps, il me poussa vers son cabinet, dont il ferma soigneusement la porte.

" Messieurs, dit-il en s'adressant à ses trois jeunes convives, permettez que je vous présente Jérôme Paturot, mon ami, un poète chevelu de la première distinction. Il a en tous les genres de succès; il ne lui a manqué qu'un public qui le comprit. C'est notre histoire à nous. Jérôme, je te présente M. Edouard Tris-t-a-Patte, paléographe d'un haut mérite; M. Gustave Mickoff, professeur de kalmouk comparé; et M. Anatole Gob-tout, commentateur de palimpsestes: tous les trois aimables comme des archéologues, et gais comme des élèves de l'école des Chartres. Maintenant, au moment où tu es entré, le professeur de kalmouk nous pincant une nuance de cancan véritablement inédite et essentiellement comparé.

" Alons, Max, un peu de décorum, dit le commentateur de palimpsestes.

" Il est toujours le même, dit gravement le paléographe.

" Du décorum et du champ gne à dix sous! s'écria Max en débouchant une bouteille d'eau de Seltz. Honte et pitié! voilà comme le gouvernement abuse ses serviteurs! Messieurs, à la santé de Jérôme, et vive le gaz acide carbonique! " Comme on le pense, je me trouvai vite à l'aise au milieu de ces yeux compagnons. On acheva gaiement le déjeuner en l'honneur de plaisanteries qui n'étaient pas toutes de très bon goût. En mon honneur, Max fit monter du café et du kirsch, afin que la fête fut complète. Cela dura plus de deux heures, et je ne pouvais trop m'émerveiller de cette manière de remplir les fonctions publiques. Les collègues de Max avaient l'air tout aussi occupés que lui de leur besogne. Le professeur de Kalmouk paraît du personnel de l'Occident avec un luxe de détails qui ne permettait pas de réuser sa compétence; le paléographe cherchait une pointe à un couplet de vaudeville, et l'écrivain de palimpsestes contrefaisait Arenal dans *Passe-Minuit* et le Grand Palatin. Ces petits talents de société me paraissaient un peu hors de leur place au ministère de l'instruction publique; mais ce qui me piquait encore plus, c'était de savoir à quel titre mon ami Max figurait et émargait dans cette administration.

" Et toi, lui dis-je en abordant directement la question, quel est ton emploi ici? qu'y fais-tu? " Ce que j'y fais? belle question! Tu ne l'as pas vu depuis que tu es entré? " A moins que ce ne soit manger et boire? Mais il n'y a rien d'administratif là dedans. " Pas encore, plus tard on verra. " Mais que fais-tu donc alors? " Vraiment, tu ne l'as pas vu? Je ne fais pourtant pas autre chose du matin au soir. Mon cher, ajouta-t-il avec une certaine emphase, je conserve les monuments. Nous sommes dix collègues qui n'ont pas d'autre besogne: nous conservons les monuments.

" Ah ça! et comment donc? et où. " Ici, partout, en te parlant, en mangeant, en causant. Quoi que je fasse, je conserve des monuments. C'est ma spécialité. Tous les jours, de dix à deux heures, tu peux venir ici; tu ne verras occupé à conserver des monuments. Quelle besogne! mon cher, quelle besogne! Il y a des moments où je tremble quand je songe à la responsabilité qui pèse sur nous. C'est si fragile, un monument! Mais nous y veillons.

" Ah! vous y veillez! " Oui, ils sont tous là, étiquetés; le garçon de bureau en répond sur sa tête.

" Je commence à comprendre ton affaire. " Avant la création de ce bureau, quelle était, mon cher, la situation des monuments? Quelle chose de précaire, d'aventuré. Ils n'étaient pas représentés, ils n'avaient pas de tribune. Aujourd'hui ils ont un personnel à eux; ici à l'intérieur, aux cultes, partout. Leur position est magnifique: ils doivent en rendre grâce à la nature.

" Et à leurs employés, n'est-ce pas? " Tout en ces lieux est dans le même goût, Jérôme. C'est comme le kalmouk, qui se donnerait du kalmouk, cette langue slave et immortelle, si Gustave ne l'avait pas inventée, en même temps que la chaire de ce nom? Voilà ce que j'appelle des créations, de véritables créations.

" Sans nul doute. " Et les palimpsestes, on les oubliait ces pauvres palimpsestes! Qu'a fait Anatole? un véritable coup d'Etat! il a tout sa tête. Le gouvernement est perdu, s'est-il écrié, si l'on n'organise pas un bureau spécial pour la vérification des palimpsestes. Je ne répond pas de l'avenir, je ne crois plus à rien, ni à juillet ni aux lois de septembre, ni à l'infalibilité de l'université, si les palimpsestes ne reprennent pas, dans l'ordre social, le rang qui leur appartient. Quand on a vu Anatole si parfaitement décidé à la veille de passer à l'opposition avec sa science et ses papyrus, le pouvoir a capitulé. Il a créé une direction des palimpsestes. C'est ainsi que l'on sauve les empires.

" Oui, et que l'on épuise le budget, " C'est le but de l'institution. Ah ça! et crois-tu Jérôme, que la paléographie, dans toutes ses branches; que l'archéologie, avec ses accessoires; que les documents historiques, que les chaires supplémentaires de province, que les voyages scientifiques aient leur contingent d'émargements et d'honneurs sans que les intérêts y aient mis la main? Je t'ai parlé de kalmouk comparé, cette langue dont l'étude est si précieuse pour la France! Il y a encore le kirghis, il y a le pandour! il y a le dialecte patagon dans toutes les variétés, l'idiome si harmonieux des Papons et des Botocodons, celui des Poyais et des Tanguos; qu'on croit être la langue du paradis terrestre. Eh bien! ce sera l'honneur du budget français que l'institution des chaires pour tous ces dialectes. La France est essentiellement généreuse et poliglote; elle se doit à tous les larynx de l'univers. J'en suis fier pour ma patrie.

" Tu as raison, Max; je retiens une chaire de yodol. " Mais autour de nous-mêmes que de vides! On a ouvert une issue aux littératures du Nord et du Midi, et par un chef d'œuvre à propos, on a donné la chaire de littératures du Nord à celui qu'on présumait initié aux littératures de Midi, et la chaire des littératures du Midi à celui qu'on présumait versé dans les littératures du Nord! C'est bien, je reconnais là ce bonheur de nous qui distingue nos chefs suprêmes! C'est ainsi qu'il faut envisager les chaires comparées. Mais croit-on avoir tout fait? N'y a-t-il pas encore quarante créations à y ajouter, toutes les plus urgentes les unes que les autres?

" Dis cinquante. " Je dirai cent, si tu me penses, et je les nommerai. On lesine sur tout, témoin l'archéologie. Est-il possible de trop faire pour cette science? Eh bien! tu vois ces trois ans, ils sont tous plus ou moins archéologues; moi aussi, Jérôme, je suis un peu archéologue, et qui ne l'est pas? Que fait-on pour nous? Rien, ou presqu'rien; quelques rigueurs du budget détournées, surprises, quelques billets de mille francs donnés de mauvaise grâce, voilà tout ce qu'on nous accorde. Dans la commission des documents historiques, dans la sphère de la linguistique et des manuscrits, même parcimonie. Les gouvernements représentatifs, Jérôme, périssent par l'excès de leur principe: ils sont trop regardants.

Cette sorte, débattue avec beaucoup de sang-froid, provoqua les applaudissements de toute la compagnie. Max avait délégué l'honneur du corps et traduit la pensée de ses collègues. Le professeur de kalmouk voulait bien, en l'honneur de ce succès, donner une répétition de son cancan comparé et inédit; le commentateur des palimpsestes joua une scène des *Saltimbanques*; et le paléographe chanta un couplet de facture. Ces divers exercices administratifs nous conduisirent jusqu'à deux heures, et il était temps de songer à quitter les bureaux. La vie des employés peut se résumer par deux préoccupations: arriver le plus tard possible, partir le plus tôt possible, et si l'on y ajoute travailler le moins possible, on obtient les lois les plus différentes entrées.

" C'est l'ordre, me dit Max; cela doit être ainsi. Nous avons toujours eu des ministres foncièrement anti-archéologiques. La femme régit et gouverne en ces lieux. Leurs livres ont le droit de présence, surtout quand elles sont jeunes et jolies. Il y a surtout une condition.

" Laquelle, Max? " Il ne faut pas que le mari soit l'intermédiaire de la demande. Cela veut être traité directement.

" Méchante langue! " Cependant, Jérôme, nous ne faisons pas toujours acception de sexe, quant à l'achat des bouquins. Les hommes y ont quelques droits. Seulement, il faut qu'un député intervienne. On ne tient pour bons que les livres recommandés par des députés. Encore s'ils les lisent!

" Nous sortimes et déjà l'essaim des employés sortait au-ssi, en bondissant, de la ruche bureaucratique. Depuis une heure, on broyait les chapeaux, les paletots et les pantalons; on essayait la pousière des papeteries, on rangeait dans les caisiers les papiers épars. La taille des plumes était généralement suspendue, et le mot commence remis au lendemain. Les employés défilèrent devant nous, les supérieurs comme les inférieurs. Max me les nomma, en me mettant au courant de leurs fonctions, à peu près aussi lourdes que les siennes, en me récapitulant aussi chaises et me nommant leurs protecteurs. Les députés jouaient encore un grand rôle dans cette hiérarchie: les bureaux étaient peuplés de leurs créatures. Fils de député, cousin de député, neveu de député, fils de député, voilà ce qui retentissait à mon oreille. D'autres fois l'influence était indirecte sans être moins active. C'était un électeur considérable qui recommandait un député, lequel recommandait à son tour au ministre. Ces ricochets allaient à l'infini; de sorte qu'on pouvait, à la rigueur, dire que pas un employé ne se trouvait là à cause de son propre mérite et pour ses services personnels.

" Hors de l'hôtel de ministère, nous rencontrâmes les trois convives du déjeuner, vêtus avec la dernière élégance. Le professeur de kalmouk comparé voulait entraîner ses collègues du côté du boulevard des Italiens, afin de se rapprocher de l'Opéra. Le paléographe préférait demeurer dans le quartier Latin, où les palimpsestes sont plus économiques; l'artiste en bilpastes hésitait entre les deux directions.

" Je te promet une soirée charmante dit saut le professeur de kalmouk. Tu verras la figure de madame Stolz. C'est un type de la cinquième. " Ne passe pas les ponts, répliquait le paléographe. Nous irons voir quel rapport comparatif peut exister entre les *Nuées* d'Aristophane et les trigons de pommes de Bobino. C'est de haute minéralogie.

" Nous les laissâmes dans cette indécision. Je pris Max dans mon cabriolet, et, chemin faisant je lui expliquai comment il pouvait se faire une position dans la feuille semi-officielle que j'allais créer. Il accueillit avec enthousiasme cette ouverture.

" Mais sans doute que cela me va, Jérôme. On ne le conduit que la plume à la main, les ministres. Il faut dans notre condition, se faire aimer ou se faire craindre. Avec un journal, on peut l'un ou l'autre. Pour ton premier numéro, je t'envoierai, mon cher, trois colonnes sur les œuvres complètes de mon ministre. Je veux le déifier, le porter au-dessus du dix-huitième firmament. On m'a mis, je te tiens enfin! je puis te parfumer des pastilles du sérial de l'élogé, l'embaucher avec un panégirique de ma préparation! C'est toi, Jérôme, dans trois semaines, je suis sous-toi. Comment appelles-tu ton journal? " Le Flambeau! " Eh bien! le Flambeau luira pour mon avancement. C'est clair comme le jour. " Le cabriolet s'arrêtait; Max descendit après avoir pris rendez-vous pour le lendemain. J'entraînai fatigué de mes courses et n'ayant réussi qu'à moitié dans ce que je poursuivais.

TRIBUNE DU PEUPLE

Liberté enser.

St-François-Xavier, ce 15 sept. 1849.

M. le Directeur,

En vous priant de publier dans votre journal la correspondance suivante qui jettera le blâme sur un personnage bien haut placé de notre clergé canadien, n'allez pas croire que ce soit par aucun esprit de malice ou de vengeance: une dure nécessité nous y oblige. C'est peut-être pour nous le seul moyen d'obtenir une justice tardive, et de plus, faire respecter nos droits à l'avenir. Qu'il soit bien entendu, et nous ne le dirons qu'une fois, que nous ne voulons en aucune manière attaquer la religion, que nous nous respectons, lorsque nous attaquerons quelques uns de ses ministres sur des matières d'opinion les plus différentes entrées.

rés de notre paroisse, depuis près de dix ans, nous ont dit aussi souvent qu'il leur a été possible, que nous n'étions rien moins que des *impies, des anti-chrétiens, etc.*; ils accompagnaient ordinairement ces mots qui sonnent si magnifiquement, lorsqu'ils sont prononcés du haut de la *Chaire de Vérité*, des épithètes un peu plus profanes de *sots, d'ignorants, de menteurs, de têtes folles* etc. Nous nous sommes habitués à leurs déclamations puériles et furoibondes, les plaignant de ne point mettre en pratique ces mots sublimes de la morale chrétienne: " Amour et Charité. " Mais passons aux faits. Le 21 du mois d'août dernier, une requête signée par la majorité des habitants franco-canadiens d'une certaine partie de la paroisse St-François-Xavier, aux fins d'obtenir une division de paroisse, fut présentée à Sa Grandeur, Monseigneur l'Archevêque de Québec, et ce, en conformité à l'ordonnance de la 2ème Vict. (3) chapitre 29.—Voici cette requête.

PROVINCE DU CANADA. District des Trois-Rivières, Diocèse de Québec.

A Sa Grandeur, Monseigneur l'Archevêque de Québec, etc., etc.

La requête des soussignés représente très-humblement: Que les soussignés, tous franco-tenanciers, professant la religion catholique romaine, forment la majorité des habitants de cette partie de la paroisse de saint François Xavier, sur le lac St. Pierre, dans le comté d'Yamaska, dans le district des Trois-Rivières, et dans limites du diocèse de Québec, comprenant le fief de la Hussodière et une certaine partie de la seigneurie St. François, dans lesquels sont renfermées les concessions appelées, de l'île de l'église, de l'île St. Jean, de l'île St. Joseph, du chemin Tardif, de la Hussodière, de St. Louis, (Grand) de St. Louis (Petit), de St. Joseph, et du Lac.

Que le fief de la Hussodière et cette partie de la seigneurie St. François plus haut mentionnés, faisant partie de la dite paroisse de saint François Xavier, ont une étendue d'une lieue et demie de profondeur, du nord au sud et d'une lieue et trois quarts de largeur, de l'est à l'ouest, et sont ainsi bornés: Par devant au nord par le lac St. Pierre, par derrière au sud par le terrain appartenant à la mission des sauvages " Abénakis de la dite paroisse de saint François Xavier, par un côté à l'est par la ligne qui divise la seigneurie et paroisse de St. Antoine de LaBaie du Fêvre d'avec le fief de la Hussodière et autres parties de la dite paroisse saint François Xavier, par l'autre côté à l'ouest, partie par le chemin appelé La-verdure et partie par celui appelé grand Chemin.

Que cette partie de la paroisse saint François Xavier plus haut et à l'autre part mentionnée et désignée, contient une population d'environ deux cent trente à deux cent cinquante chefs de famille.

Que les revenus des dimes pour cette dite partie de la paroisse saint François Xavier plus haut et à l'autre part désignée, ne peuvent à peu près consister en une quantité de mille et dix minots de tous grains, savoir: cinq cents minots d'avoine, cent cinquante minots de blé, cent cinquante minots de blé sarazin, quatre-vingt minots de blé d'inde, cinquante minots de seigle, quarante minots d'orge et quarante minots de pois, dont la valeur approximative, au prix ordinaire et courant dans la dite paroisse St-François Xavier, peut s'élever à la somme de cent trente trois livres et cinq chelins, courant.

Que le revenu du casuel pour la dite partie de la paroisse saint François Xavier plus haut mentionnée, peut s'élever à une somme de vingt cinq livres, courant.

Que vos requérants s'obligent, dans le cas d'erreur dans les calculs approximatifs plus haut mentionnés, et qu'ailleurs que Votre Grandeur jugerait les revenus des dimes et du casuel insuffisants pour le support et maintien d'un curé, d'y remédier en fournissant un supplément suffisant pour le dit objet.

Que les revenus des dimes et du casuel des autres parties de la dite paroisse St-François-Xavier, icelle partie plus haut et à l'autre part désignée exceptées, sont bien suffisants en outre pour le support et maintien d'un curé.

vin, L. C. Dr. Joseph LeMaître, M. LeMaître, Ed. Courchaine, Gd. LeMaître, John Shooner, Alexis Traversoy, David Mangault, Hilaire Despins, Timothé Despins, Honoré Landry, Basile Landry, Onésime Morin, Edouard Despins François Gagnon, Michel Gagnon Vincent Groulx, Joseph Proulx, Edouard Boisvert, Antoine Jarmelle, Joseph Gagnon, Michel Gill, François Proulx, Antoine Baillargeon, Jean-Baptiste Proulx, Charles Groulx, Jean-Baptiste Côté, Antoine Jarmelle, Thomas Rigault, Joseph Allard, Charles Chapdelaine, Augustin Plouffe, Antoine Côté, Joseph Jougat, Joseph Aiguette, François Bussière, Jean-Baptiste Morvant, Louis Lafleur, Joseph Bussière, Charles Traversoy, Jean-Baptiste Allard, Antoine Régis, François Péloquin, Paul Lavoye fils, Paul Lavoye père, Joseph Lavoye, Joseph Traversoy, Pierre Courcenne, François Fontaine, Joseph Côté, Antoine Nasseau, François Côté, François Lafleur, Antoine Beaubien, Noël Lafond, Fx. Lafond, Nic. Hébert, P. Crevier Bt. Comtois, Pierre Deschenaux, François Deschenaux, Louis Deschenaux, Joseph Comtois, Henry Joyal dit St-Quintin, Antoine Joyal dit St-Quintin, Michel Lantier, Louis Lassus, François Crevier Blazon, Jean Bte. Lafleur dit Gagnon, François Crevier Blazon, Pierre Desmarais, Jean B. Morin, Moïse Morin, Michel Lantier, Augustin Fêvre, Thomas Clévefort, Charles Desmarais, Pierre Lar, Joseph Lemaitre, Joseph Picout, Pierre Dupuis dit Défour, Ambroise Traversoy, Basile Précourt, Isaac Précourt, Joseph Simonon, Joseph Précourt, Bis, Nicolas Che-nevert, Jean Bte. Gagnon, Henry Clévefort, Benoit Genot dit Dauphin, Narcisse Traversoy, Jos. Dupuis dit Défour, Jérôme Pelletier, Michel Laforté, Maxime Dupuis, dit Défour, Isidore Simonon, Joseph Côté, Jean-Baptiste Côté, François Côté Capt. Gédéon Côté, Jean-Baptiste Lachapelle, Jean Marie Terronou fils, Jean Marie Terronou, père, François Allard, William Allard, Joseph Curtier père, Charles Guay, Paul Lafond, Joseph Forcier dit Mondan, François Lefleur dit Gagnon père, Joseph Desmarais, Joseph Terronou, Sigismond Duguay dit Boudoir, Michel Bibeau, Basile Dupuis, Louis Fontaine, Damase Gagnon, Isate Boisvert, Michel Allard, Antoine Robin, Pierre Simonon.

Nous soussignés, temoins pour ce requis, certifions que les personnes dont les noms sont plus haut et aux autres parts écrits, sont franco-tenanciers et se sont volontairement portés signataires de la présente requête.

Jos. BEAUPRÉ BLONDIN. St-François-Xavier, ce 18 août 1849.

Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans les mérites de cette requête, nous ne le ferons que dans une correspondance subséquente et prochaine. On trouvera dans cette requête divers allégés et détails inutiles au point de vue légal, mais qui l'étaient important pour nous d'y inclure; car, comme on pourra en juger tout à l'heure, nous avons malheureusement oublié quelques autres allégés très importants, au dire de certains légistes pour ce consultés, et cet oubli nous a valu de la part de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, le refus par écrit, de faire droit à notre requête et qui nous a été transmis par notre délégué près de Sa Grandeur. Voici ce refus.

Archevêché de Québec 24 août 1849.

Monsieur, Monseigneur l'Archevêque ayant pris en sa sérieuse considération la requête que vous lui avez présentée de la part d'une partie des paroissiens de St-François du Lac, à l'effet d'obtenir que le territoire qu'ils habitent soit démembré de cette paroisse et forme une paroisse indépendante.

Sa Grandeur me charge de vous informer qu'elle est toujours disposée à se prêter aux vœux de ses diocésains dans les demandes qu'ils lui font de nouvelles circonscriptions religieuses, quand il est constaté qu'ils éprouvent de graves difficultés à remplir leurs devoirs religieux par suite de leur éloignement de l'église, ou par les difficultés que leur présentent les chemins etc., pour s'y rendre. Mais il n'en est pas ainsi des habitants du territoire dont la requête précitée demande l'érection en paroisse, puisque la grande majorité d'entre eux sont à une distance raisonnable de l'église, et qu'ils ont pour s'y rendre des chemins toujours très praticables. D'ailleurs quand il pourrait y avoir quelque raison plausible d'ériger la paroisse demandée, Sa Grandeur ne se croirait nullement justifiée de la faire dans un temps où la paroisse, dont il s'agit de la démembrer, est sous le poids de dettes considérables contractées pour la bâtisse d'une église construite pour l'avantage de tous les habitants et avant que les dettes ne soient acquittées par ceux qu'elles concernent, principalement par les pétitionnaires qui jusqu'à présent n'ont contribué que faiblement à la construction de cet édifice.

En conséquence de ce que dessus, Sa Grandeur m'ordonne de vous répondre définitivement qu'elle se trouve dans l'impossibilité de faire droit à la requête que vous avez été chargée de lui mettre entre les mains.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très humble et obt. servt. (Signé) C. F. LAZEAU Ptr. Secrétaire

D. H. LEMAITRE ÉCR., etc., etc.

Nous n'entrerons point non plus aujourd'hui dans une discussion sur les mérites et des dé-mérites de ce refus. Nous dirons seulement: 1o. Qu'il n'est pas nécessaire dans une requête de la nature celle précitée, de relater les inconvénients et les distances pour se rendre à tel ou telle église: mais qu'il suffit de vous exprimer par une majorité suivant la 2ème clause de l'ordonnance citée aux autres parts, pour *dé-ger les autorités ecclésiastiques à procéder à une division de paroisse* 2o. Que la paroisse St-François-Xavier n'est chargée d'aucunes dettes, non seulement exigibles en loi, mais encore obligatoires quant à la conscience, pour la construction d'une église etc. C'est ce que nous prouverons prochainement;

et nous mettrons en même temps devant le public impartial les véritables et secrets motifs qui nous ont fait faire par le clergé un tel acte de justice. Nous publierons aussi, pour l'édification de vos lecteurs, les moyens et les intrigues que le clergé a employés dans notre paroisse pour parvenir à ses fins.

PLUSIEURS.

L'AVENIR.

Lisons la ceux qui croient que le monde va crouler, parceque tout se remue et s'agite autour d'eux.

MONTREAL, SAMEDI MATIN, 22 SEPT. 1849.

Tenure Seignoriale.

CENSITAIRES DU DISTRICT DE MONTREAL.

En conformité à une des résolutions de l'Assemblée du 5 courant, nous vous notifions qu'une assemblée des délégués des différentes paroisses du district aura lieu à Montréal, dans la maison occupée par le parlement, mardi, le 10 octobre prochain, à 10 heures, à. m. Nous vous invitons à faire choix de vos délégués (si déjà vous ne l'avez fait) en paroisse, afin que tout le district soit représenté à cette assemblée.

Nous espérons que les autres districts enverront aussi leurs délégués à cette assemblée.

Pour en venir à une fin sur cette question il est absolument nécessaire que tous les intéressés, s'entendent sur quelque point de loi qui conviendra de soumettre à la considération du comité qui sera nommé durant la prochaine session.

Ayant été chargé par cette assemblée de préparer ce projet de loi, nous prions les personnes qui se sont déjà occupées de cette question de nous faire part de leurs recherches par la voie des journaux. La Minerve, l'Avenir, le Herald et le Pilot se feront un devoir de publier toute communication sur le sujet. Le projet de loi devant être basé sur l'équité envers les seigneurs comme envers les censitaires, toute communication de la part du premier recevra de notre part la même attention que celle des derniers.

Il est du devoir impérieux des délégués qui seront nommés, d'assister à l'Assemblée.

Nous espérons que les personnes influentes de chaque paroisse, se feront un devoir de donner communication de cette notice aux habitants de leurs localités.

Les personnes qui n'aimeraient pas à se servir de la voie de la presse pour communiquer avec nous, s'adresseront à aucun de nous, leur communications franches de port.

- J. B. MONTGOMERY, M. P. P. Vaudreuil. A. MARON, Contreleur. L. HENRI, L'Oratoire. J. M. LAMONTAGNE, St-Ours. L. BOURDON, St-Basile. PIERRE DAVIGNON, M. P. P. Montréal.

N. B. Les journaux du pays sont priés de reproduire cette communication. Montréal 10 sept. 1849.

Californie!

Nous avons donné il y a quelques jours des détails sur les prix des passages pour la Californie. Nous voulons aujourd'hui donner de nouveaux renseignements pour ceux qui désireraient les connaître et qui veulent se disposer à partir.

Outre les bateaux à vapeur dont nous parlions l'autre jour, il y a des bateaux voiliers qui transportent les passagers; il leur faut six mois pour s'y rendre, via la grande distance qu'il faut parcourir en faisant le tour du Cap Horn. Le passage dans ces vaisseaux coûte presque aussi cher, le prix du passage varie de 200 à 250 piastres.

Les personnes qui passent par New-York, feraient bien de s'adresser à M. J. Howard et son, 34, Broadway, agent de l'Empire City. Le voyageur fera bien de se munir d'une lettre à New-York. Ceux qui connaissent la minéralogie peuvent réussir mieux que les autres, car ils ne font pas de folles dépenses lorsqu'ils peuvent distinguer les qualités du sol. On peut se procurer à New-York, chez MM. Appelton et Cie, no. 230 Broadway, un petit ouvrage intitulé, "The Golden sector's manual" et qui est d'une grande utilité.

Avant que de partir de New-York, il serait important de prendre une déclaration par laquelle on espère comme citoyen américain. La chose est facile à obtenir et peut se dispenser. M. Franchère, à New-York, peut donner les renseignements nécessaires sur ce sujet.

Les vaisseaux partent de New-York pour Châgros tous les 1er et 15 de chaque mois. Il faut porter des flamelles tout le temps et surtout après être parti de New-York. Ce serait une imprudence que de ne pas le faire. La santé en souffrirait de beaucoup.

Pour le trajet de Panama à San Francisco, on peut obtenir les renseignements nécessaires chez MM. Howland et Aspinwall, 51, south street, New-York.

Un vaisseau partira de Québec le 1er novembre prochain pour la Californie, comme on pourra le voir par l'annonce suivante publiée dans le Canadien de Québec.

"Le soussigné se propose d'expédier un bon vaisseau substantiel pour San-Francisco en Californie, le 10 novembre, pourvu qu'il s'offe un nombre suffisant de passagers. Le prix du passage sera: Cabine de l'arrière, £50, y compris les provisions de bord; Cabine de l'avant £25, les passagers se munissant eux-mêmes de lits et linge de lit.

Une moitié du prix payable en engageant le passage, l'autre moitié le jour où le vaisseau sera expédié en dehors, soit en argent ou en securities approuvées à trois mois.

Les personnes qui désiraient profiter de cette occasion de visiter le nouvel El-Dorado voudront bien laisser leurs noms au bureau du soussigné aussitôt que possible, et pas plus tard que le 1er octobre.

CHAS. A. HOLT.

Bâtiments de Fraser, rue Saint Pierre, Québec, 19 septembre 1849.

La société du comté de Huntingdon dont nous annonçons la formation dernièrement se met en route

pour la Californie et doit s'embarquer pour Châgros le 1er octobre prochain, à New-York.

Nous empruntons du Canadien, les détails ci-dessous sur les dernières nouvelles de la Californie. Nous devons dire que des lettres de MM. Lemoine et Watson, ci-devant de cette riche contrée parfontement les lettres dont on voit des extraits plus bas. Voici ce qu'on lit dans le Canadien:—

"On vient du fond des compagnies nous demander des renseignements sur le pays vers lequel semblent se tourner tous les yeux. Nous croyons donc faire plaisir à beaucoup de lecteurs en publiant les extraits suivants, que M. C. A. Holt, de cette ville a bien voulu nous communiquer, d'une lettre qu'il a reçue avant-hier, de M. G. H. Holt, son fils, qui est parti le printemps dernier pour la Californie. SAN-FRANCISCO, 7 juillet 1849.

Nous nous sommes bien amusés à bord du Nautic; mais tout vient et tout va, il a fallu le faire traverser la plus rapide qui ait encore été faite de Panama à San-Francisco, n'y avait mis que 64 jours au lieu de 90, de 100 et de 125 qu'il ont mis les vaisseaux qui avaient fait voile avant nous. Notre équipage de mer était rose; il a gagné en prenant ses langues borbées au sud, puis à l'ouest, avant de mettre le cap au nord. Il a eu ainsi, échapper aux calmes où les autres navires sont tombés et ont passé plusieurs semaines de suite sans pouvoir avancer d'un mille.

Vous pouvez vous former, d'après les ouvrages nombreux qui traitent de la Californie, une idée plus exacte que je ne puis vous en donner du port de San-Francisco. Je dirai seulement que c'est un port magnifique, et dont la vue, avec sa flotte immense de vaisseaux parés, les quais étendus, les rues des plus beaux que l'on puisse voir, a charmé nos yeux, à mesure qu'il nous arrivait, nous, un spectacle des plus intéressants. Mais le silence régnait sur toute la flotte; presque tous les vaisseaux étaient abandonnés; seulement on voyait sur quelques-uns se mouvoir un homme ou deux, mais c'étaient des étrangers qui se faisaient payer des prix exorbitants pour rester à bord. Arrivant au port, les vaisseaux sont condamnés; ils y entrent généralement à pleine voile, lesquelles ne sont pas encore forcées qu'une partie de leurs gens ont fait de jolis voyages et le reste les suit aussi tôt qu'il en trouve l'occasion. Quelques-uns des plus beaux vaisseaux des Etats-Unis sont ici abandonnés de leurs équipages, et une foule d'autres ne prévoient pas le jour où ils pourront déserter.

San-Francisco, qui n'avait, il y a un an, deux, que quelques maisonnettes de vase brulé (adobe), éparpillées çà et là, offre aujourd'hui l'aspect d'une merveilleusement florissante; tout y paraît animé; des maisons construites avec toutes sortes de matériaux (de briques et de pierre exceptées) s'élevaient tous les jours, les uns de bois légers, les autres de toile à voile. Le bois est si rare et si cher, qu'on cherche à le remplacer par tout ce qu'on peut. Des marchandises de tout espèce sont exposées en vente sous presque tous les arbres. La place est déjà complètement encombrée de marchandises sèches, etc., et la peine en est arrivée un tiers de ce qu'il était en route! Dans six mois, quand elles seront toutes arrivées, on sera ici témoin d'un état de choses tel qu'il n'a jamais été, et qu'il ne s'en verra jamais, je pense. Il arrive tous les jours un ou deux bâtiments chargés de marchandises et de passagers.

Cependant la vie coûte exorbitamment cher, quoiqu'on puisse avoir les vivres à des prix raisonnables. Cette cherté est due au prix du travail, et au taux énorme des loyers. Quelques maisons à deux étages se louent \$3,000 par mois! Il y en a qui payent, pour l'emplacement de leurs tentes, sur le pied de \$1,500 par an, et le reste à proportion. La pension coûte \$15 par semaine; la blanchisserie \$8 la douzaine! Quelques commis ont \$100 par mois; les écrivains \$75 par mois; les hommes de journée \$1 à l'heure. Mais c'est là un état de choses entre autres; je ne saurais dire combien de temps il durera, mais je présume que ce sera tant que les places (diggings) où l'on ramasse actuellement l'or en fourment.

On dit qu'il y a plus de 100,000 personnes aux mines, mais je ne le crois pas. L'eau est un peu trop haute en ce moment pour que les travaux se fassent avec beaucoup de succès.

Je ne conçois l'avis pour le présent d'expédier à destination de ce port que des bons travailleurs, robôt et embauchés; je pense que toute personne qui en ferait une expédition y trouverait très-bien son compte, et même en retirerait des bénéfices incroyables. S'il s'est vendu jusqu'à \$800 mille piastres! Il varie maintenant de \$350 à 400; et des juges compétents m'assurent que quelque quantité qu'il en arrive, la demande maintiendra le prix à \$200 d'ici à plusieurs années. Voyez les milliers de gens qui travaillent aux mines, ceux qui sont achetés ici sous des tentes, et ceux qui arrivent par milliers; il faut qu'ils soient tous logés. Où trouver le bois? L'Orégon en fournit une certaine quantité, des moulins, qui sont en construction, ces moulins, en fourniront aussi un peu; mais ces fournitures seront rien en comparaison de la demande. Le fait seul que les immigrants affluent par milliers dans ce pays nouveau prouve assez qu'il y faudra du bois et qu'il y sera cher. Le bois et le travail sont l'un et l'autre à bas prix au Canada, et il est évident qu'on pourrait faire fortune en peu de temps avec des spéculations de ce genre.

Tous les matériaux à bâtir paieront. Si l'on pouvait avoir de la brique à bon marché, elle donnerait aussi de grands bénéfices; c'est une chose qui s'arrirait bien dans un vaisseau.

Je conseillerais certainement à tout jeune homme de venir ici: car je crois maintes fois qu'avec de la capacité pour les affaires, de l'économie et de la persévérance on y peut faire une jolie fortune en peu d'années. Dans tous les cas on est assuré d'être bien payé de ses services.

Il s'élève sur le Sacramento plusieurs villes dont on croit quelques-unes destinées à prendre le port sur San-Francisco, à cause de sa position et de la possibilité de venir aux quais de toute personne qui en expose. Beaucoup des gens qui sont ici veulent attendre un mois ou deux avant de monter aux mines. Ils y croient peu n'attendant trop haut. Quelques-uns, qui viennent d'être descendre ici pour quelques semaines, me disent qu'il parviendrait, en moyenne, ramasser une once d'or par jour. On se sert généralement aujourd'hui d'un bécasseau commun; on est fortement prévenu contre les inventions nouvelles pour le lavage.

Le transport du Sacramento aux mines coûte de 20 à 25 cents par livre. Quelques chances il y a maintenant ici pour les spéculations! Il a été offert à l'envi, de fermes pour être à 20 pour cent au-dessous du prix coûtant; mais j'ai entendu parler de plus grands sacrifices que celui-là.

Avec de l'argent, quelle fortune on pourrait faire en spéculant! Dans les magasins, cependant, tout est très-cher; les déboursés, la commode sont etc. leur revient à beaucoup et les loyers qu'ils paient sont énormes qu'il faut bien qu'ils fassent payer cher pour les couvrir.

De 11 juillet. — Il y en a qui travaillent un mois ou deux sans trouver quelconque valeur d'un piastre par jour, et s'en retournent tout-à-fait découragés; tandis que d'autres qui travaillent avec persévérance (mais c'est un travail à tuer un homme) et ont la chance de tomber sur un endroit où l'or abonde, en ramassent une once ou deux dans leur journée, d'autres plus que cela.

On peut toujours faire de l'argent ici d'une manière ou d'une autre. Un homme m'a dit hier que ses recettes étaient généralement de \$70 à \$80 par jour, et qu'il avait fait samedi dernier \$110; ce jour-là il avait commencé sa journée un peu plus tôt et l'avait finie un peu plus tard que de coutume. Son emploi était de charrier des marchandises à \$3 la charrette.

S'il part quelque bâtiment de Québec, ne voudriez-vous pas m'envoyer la charpente d'une petite maison, prête à monter? Je crois qu'une qui aurait

coûté de \$150 à \$200, en vaudrait ici une couple de mille.

Vous seriez surpris de voir le commerce immense qui se fait ici. On voit des charges de vivres devant de petites maisons en bois. A. Y. est riche de \$20,000 à \$30,000, le tout fait depuis qu'il est arrivé ici. Il n'a pas été aux mines. M. P., me dit-il, est riche de \$300,000, par la valeur de sa propriété. La poste d'ordre circule en guise de monnaie. J'ai vu quelques beaux morceaux de métal provenant des mines sèches (dry diggings.) Je suis convaincu maintenant que l'or abonde ici.

Les habitants deviennent très-régés, c'est-à-dire la masse de la population. Ils ont arrêté les chiens de chasse (hounds) c'étaient des scélérats qui commettaient toutes sortes de crimes avec impunité, volant et assassinant les gens. Ces gens appartenant au régiment du colonel Stevenson. Pire engagement ne pouvait se trouver nul part.

De 23 juillet. — Je demeure depuis quelque temps sous une tente en un lieu où quatre cents personnes sont campées. J'ai appris à faire la cuisine. J'ai même un feu pour chauffer repas à côté de la tente; je fais bouillir ou griller du saumon de l'Orégon (qui est excellent), je fais bouillir du riz, je fais du porridge, et puis je mange de grand appétit le repas que j'ai préparé moi-même. Mon camarade, un homme très-chinois, lève les gamelles, etc., etc. J'ai une assez grande quantité de viande; il est très-inconvenant; on n'est sujet à aucune contrainte.

Il faut que vous sachiez que nous nous passons de beaucoup de choses nécessaires à la table à diner. Les goûts changeant ici.

Je suis arrivé ici avec mes compagnons le 13 de ce mois, sur le navire à vapeur Oregon, en 29 jours et demi de Panama. Nous sommes tous en bonne santé, et nous nous proposons de partir pour Stockton sur un petit bâtiment demain matin.

San-Francisco et son climat ont été tout-à-fait honnêtement représentés. Cette ville est, dans mon opinion, et c'est aussi l'opinion de tous ceux qui sont montés avec nous, le lieu le plus désagréable qu'il y ait en dehors des tropiques. Le matin, de 7 à 11 heures environ, l'air est confortable; mais passé cette dernière heure, le vent de nord-ouest s'élève et continue à souffler toute l'après-midi et jusqu'à près de midi; et pendant ce temps un manteau est nécessaire pour empêcher de grelotter, les rues sont pleines de sable que le vent fait voler en nuées capables de suffoquer un homme. Prenez la place telle qu'elle est; il est impossible

qu'un homme blanc s'y trouve à l'aise.

En conséquence de la rareté du bois, les bâtiments de tout genre sont temporaires, composés d'une légère charpente, les côtes et le dessus couverts en coton blanc. Les moissons bûches avant que la fièvre d'or eût éclaté sont en briques cuites au soleil. Nous habitons sous notre tente dans une vallée entre deux collines à quelques perches du bord de la mer, et à un demi-mille environ de la ville; il y a une centaine de personnes campées à côté de nous. Nous sommes tous venus ici pour éviter la poussière de la ville et pour être à l'abri du vent, autant que possible.

La baie est presque entièrement couverte de navires abandonnés de leurs équipages, qui sont allés aux mines. Il n'est arrivé que très-peu de bâtiments qui ont laissé les côtes de l'Atlantique pour faire le tour du cap Horn depuis le 20 décembre dernier.

Stockton est à 130 ou 150 milles d'ici, et les mines sont à quelques 75 ou 80 milles plus loin. Nous aurons à faire cette dernière distance à pied. Nous payons chacun \$16 d'ici à Stockton, en nous munissant nous mêmes de vivres. Notre parti se compose de 23 hommes, savoir, la compagnie d'Ogdenburg de dix, une compagnie de huit hommes du New-Jersey, deux hommes d'une compagnie d'Osage, et nous trois de Brockville. Nous voulons nous tenir ensemble pour notre sûreté mutuelle.

J'ai vu nombre de gens arrivés des mines. Ils viennent tous avec plus ou moins d'or, et tous s'accrochent à dire que l'or abonde, mais qu'il faut travailler durement pour l'obtenir.

Nous avions écrit ce qui précède lorsque nous avons écrit, par la maille de ce matin, le Courier des Etats-Unis de samedi dernier, contenant un résumé des nouvelles de Californie jusqu'au 2 août, apportées à Panama par le navire à vapeur Californie, qui est arrivé le 25 août, en 21 jours de San-Francisco; et de Châgros à New-York par le vapeur Empire City, qui, parti le 1er septembre, a fait le voyage en treize ces deux derniers ports en onze jours environ, non compris une escale de 24 heures à Kingston. (Jamaïque.) Nous en donnons les extraits suivants:

Depuis le mois de février dernier, une bande audacieuse, organisée sous le nom de Hounds, exerçait sur la population de San-Francisco la pression la plus tyrannique et la plus brutale. Volant le but de leur association sous une réminiscence politique, ces hommes affectaient de représenter la démocratie dans son expression la plus avancée; la vaste tente dressée près du City Hôtel, qui leur servait de quartier général, portait le nom de Tammany Hall. C'est de là qu'ils faisaient de temps à autre, leurs sorties pour s'abattre sur la ville et exploiter à leur profit la terreur qu'inspiraient leur nom et leurs violences. Sous un prétexte on sous un autre, le plus souvent par la menace, au besoin par la force, ils extorquaient argent et marchandises aux habitants intimidés. Pour donner une idée du point où était poussé ce brigandage organisé, il suffira de dire qu'un étranger ayant tenté de résister et tué un des "Hounds" en se défendant, ceux-ci exproprièrent le lendemain cet audacieux, et vendirent publiquement tout ce qu'il possédait au plus offrant et dernier enchérisseur.

Le 16 juillet enfin ces chontés mardaudes, dépassant les dernières bornes, attaquèrent à main armée un groupe de tentes occupées par des Chiliens. Après avoir blessé deux des habitants, dont un mortellement, et maltraité les autres, ils mirent les tentes en pièces, s'emparèrent de tout ce qu'ils trouvèrent à leur convenance, brisèrent le reste et se retirèrent ensuite avec l'audace tranquille de soldats qui reviennent d'une incursion en pays ennemi. A la nouvelle de cet acte inouï, la population s'émut; une proclamation de l'alcade donna aux faits une publicité officielle et appela les citoyens à un meeting, pour discuter des mesures devenant indispensables à la sûreté générale. Le soir même, un corps de police de deux cents hommes était formé et traquait les Hounds; en quelques heures dix-sept arrestations étaient opérées, et les prisonniers envoyés à bord de la corvette des Etats-Unis Warren. Le lendemain, une seconde assemblée populaire nommée deux jours avec mission d'instruire la cause, de concert avec l'alcade. Cette cour improvisée commença aussitôt la formation d'un jury de 24 membres qui ne tarda pas à se trouver complet, et le mercredi 18 au soir, quarante-huit heures à peine après l'attentat, les débats s'ouvraient dans la salle de l'école, déjà convertie en temple pour les offices du dimanche, transformée maintenant en sanctuaire de la justice.

Le procès a duré dix jours, en passant par toutes les phases que les formes légales ont consacrées au sein de la société la mieux organisée. La défense a été aussi libre que l'accusation; l'une et l'autre ont tour à tour élevé la voix, développant leurs arguments et produisant leurs témoignages. Le 28 juillet enfin, le jury rapporta un verdict qui déclarait les nommés Roberts et Saunders coupables d'avoir joué le principal rôle dans les déprédations; l'un et l'autre furent en conséquence condamnés à dix années de détention soit dans le pénitencier du district de Colombie, soit en Californie, au choix du gouvernement. Il a été en outre décidé que Roberts serait déporté à perpétuité dans un port quelconque des Etats-Unis. Jugement étrange qui convertit l'Union en une sorte de Botany Bay; jugement équitable cependant, au milieu de sa bizarrerie, car il rejette dans le tourbillon fangeux de la vieille civilisation, l'écome que celle-ci avait lancée sur ces nouveaux rivages.

Parmi les complices de Roberts et de Saunders, deux ont été condamnés à un an et six mois d'emprisonnement; les autres ont été frappés d'amendes plus ou moins fortes, et ont dû fournir des cautions considérables comme garantie de leur conduite à l'avenir.

Nos lecteurs n'ont pas oublié que la législation de San-Francisco, donnant l'exemple d'une dissidence funeste, avait refusé d'accepter le plan d'organisation provisoire proposé par le général Riley. Elle voulait arriver de plein saut à la constitution d'Etat, et allait jusqu'à nier le droit du général d'intervenir dans la question—manière habile et détournée de prolonger, en les étendant, les pouvoirs des législateurs locaux. La population toute-fois n'avait donné dès l'abord qu'un assez faible concours à ce schisme, et sans reconnaître précisément le droit du général Riley, plusieurs meetings avaient déclaré se rallier en fait aux termes de sa proclamation. En face de cette opposition, la législature dut modifier son langage et elle se décida à faire un appel au peuple. Celui-ci

il faut le croire, attachait un assez médiocre importance à tout le bruit que tentaient de faire les représentants, car ce scrutin décisif n'a enregistré que 167 votes; sur ce nombre, 160 se sont prononcés pour la proclamation, et 7 pour la politique de la législature; celle-ci a dû se retirer, et laisser le champ libre à l'organisation à laquelle elle avait voulu mettre obstacle.

La conséquence naturelle de cet heureux changement était une élection générale, à l'époque fixée par la proclamation, c'est-à-dire le 1er août. Elle a eu lieu en effet et le retard et le retard d'un jour apporté au départ du Californie lui a permis de nous en fournir les premiers résultats.

La liberté d'allure laissée à l'élection parait avoir assuré la victoire aux hommes de l'ordre et de la loi, car on saurait appliquer encore à cette population incohérente et qui n'a pas eu le temps de se reconnaître, les vieilles dénominations de partis consacrés aux Etats-Unis. Le nombre des votes enregistrés s'est élevé à 1519, et tous les candidats élus l'ont été à une énorme majorité; celui qui a réuni le moindre nombre de voix en a obtenu 691 mais tous les autres en ont eu de 815 à 1500. La nomination la plus remarquable est celle de M. John W. Geary, appelé au poste d'alcade par 1516 voix, c'est-à-dire à l'unanimité moins trois. M. Horace Hawes a été nommé préfet du district par 913 votes, et Don Francisco Guerrero sous-préfet, par 1503. Le candidat aux fonctions de juge de la cour suprême, M. Peter H. Burnett, en a obtenu 1298, mais son élection ne sera assurée que lorsque les votes du district de San-José pourront être connus.

Outre ces nominations, il a été élu deux adjoints à l'alcade, douze membres du conseil municipal et dix délégués à la convention territoriale. La répartition du général Riley s'accorde à la vérité que cinq représentants au district de San Francisco, mais les électeurs ont profité de la latitude que laisse la proclamation, pour choisir cinq délégués supplémentaires, sur l'admission desquels la convention sera elle-même appelée à prononcer.

Quant aux résultats, obtenus par les chercheurs d'or, sauf de brillantes exceptions, ils sont toujours évalués en moyenne à une once par jour. Les chaleurs rendent, il est vrai, le travail plus rude et moins productif en ce moment. On parle bien encore de quelques découvertes merveilleuses, de morceaux d'or pesant 40 onces; le placer Times en cite même un qui pèsait 25 livres. Toutefois il est facile de remarquer un grand changement de ton dans les feuilles locales, où l'on ne retrouve plus ni l'enthousiasme ni les exagérations de l'année dernière. L'Alta California se permet même des railleries fort significatives, à l'endroit des récits apouillés qu'elle trouve dans les vieux journaux de New-York et de Boston.

C'est ici le lieu de dire que l'Empire City a apporté à son bord une somme de \$603,153, sans compter ce que peuvent avoir les passagers et qui ne se trouve point sur le manifeste. En somme, le seul symptôme qui tranche d'une manière défavorable sur le tableau que nous esquissons, est l'antagonisme chaque jour croissant des races américaine et espagnole. Par un fait digne de remarque, Français Allemands et Portugais vive dans la meilleure intelligence avec les nouveaux propriétaires du sol. C'est uniquement contre les hommes de langue espagnole que se manifeste l'animosité de ces derniers. Déjà dans les placers situés sur le bras du milieu de la rivière Américaine, on a expulsé ces étrangers, en ne leur donnant que trois heures pour préparer leur départ; quelques-uns seulement ont obtenu le droit de continuer leurs travaux, en prouvant qu'ils étaient naturalisés citoyens américains. D'un autre côté, il est vrai, les arrivages maritimes augmentent dans une proportion notable le nombre des américains. Sur 3614 individus débarqués à San Francisco dans le mois de juillet, 3,000 environ venaient des Etats-Unis.

Nous terminerons ce long bulletin par les lignes suivantes empruntées à une correspondance particulière, et qui peignent avec une frappante vivacité d'expression le tableau que présente la Californie à l'œil du spectateur qui le considère de près:

Que vous dirai-je de San Francisco, ville naissante où tout est désordre, source de ruine ou de fortune? Que vous dirai-je des placers, d'où les américains veulent, à ce qu'il paraît, expulser les étrangers, et où l'or, quoique toujours abondant, se montre en profusion à quelques chercheurs heureux, tandis qu'il reste méconnaissable pour d'autres, qui s'opiniâtrent (quelques-uns jusqu'à la mort) à le découvrir. Que de misères! Que de maladies! Que de richesses! Que d'ennui! Tout cela est dans elle esprit confusion et chaos comme cette ville elle-même, qui s'élève avec une rapidité dont rien ne saurait donner une idée.

DIFFICULTÉS ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA FRANCE. — Une dépêche télégraphique de New-York, d'hier après-midi, annonce que le président Taylor a congédié M. Poussin, le ministre français à Washington, et que la crainte d'une rupture entre les Etats-Unis et la France a fait baisser les fonds américains de un à deux pour cent.

M. Poussin réclamait, dit-on, une indemnité pour des pertes essayées par des français lors du bombardement de Vera-Cruz par les Américains. M. Clayton, le secrétaire d'Etat Américain, prit l'affaire en considération, et une correspondance fut échangée il y a quelques semaines; mais M. Poussin, dit la dépêche, insista si peu convenablement, pour ne pas dire si impérieusement, que l'affaire ayant été renvoyée au général Taylor, celui-ci demanda sur le-champ le rappel de M. Poussin par le gouvernement français, qui prit la chose en main; et M. de Tocqueville écrit par le dernier paquebot qu'il voit des erreurs des deux côtés, et refuse de rappeler M. Poussin; sur quoi ce dernier a été renvoyé par le président; la rumeur ajoute cependant que ce n'a été qu'après avoir écrit une autre lettre. M. Poussin a reçu son congé la semaine dernière, et a dû en être prévenu depuis quelques jours. On dit que la correspondance a été très acerbe, et l'on craint qu'elle n'ait amené des difficultés sérieuses entre les deux gouvernements.

Des lettres particulières de Washington disent que les circonstances qui ont motivé le renvoi de M. Poussin sont d'un caractère très grave, et que le gouvernement des Etats-Unis a pris une attitude ferme et ne reculerait pas, quoiqu'il puisse arriver. La Tribune ajoute que le gouvernement français a pris fait et cause pour M. Poussin. — Canadien.

VOUS POUVEZ ENCORE ÊTRE GUÉRI



ONGUENT D'HOLLOWAY.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME SOUTÈUX.

Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverna de Waterloo à Colburn, dans le comté d'York, datée du 28 septembre, 1848.

AT PROFESSEUR HOLLOWAY.

Monsieur, — Depuis longtemps j'étais martyrisé par un rhumatisme et la goutte rhumatismale, et pendant dix semaines avant d'avoir fait usage de vos médicaments j'ai été si mal que j'ai cru que j'allais mourir.

Extrait d'une lettre de M. André Bruck, forgeron, habitant à Eyemouth, près de Berwick, datée du 10 octobre 1848.

AT PROFESSEUR HOLLOWAY.

Monsieur, — C'est avec plaisir et reconnaissance que je vous informe de ce que j'ai fait et souffert pendant 21 ans, d'une mauvaise jambe qui ne voulait céder à aucun traitement.

Extrait d'une lettre de M. Olivier Smith Jenkins, datée Falkirk, 13 août 1848.

AT PROFESSEUR HOLLOWAY.

Monsieur, — Président il y a à peu près six mois à l'érection d'un des chemins de fer et par la chute d'une énorme pierre mon pied droit fut sérieusement endommagé.

Les Pilules devaient être employées conjointement avec l'onguent dans la plus part des cas ci-dessous :

- Mal des Jambes, Mal des Scies, Brûlures au feu ou à l'eau, Gercures, Cancers, Fistules, Jointures contractées, Gouttes, Endures Glanduleuses, Ulcères.

Agents, pour Montréal, Dr. PICHAULT, rue Notre-Dame, No. 36, au coin de la rue Bonsecours, devant l'Hôtel Donagan, et M. SAVAGE et Cie, rue Notre-Dame.

N. B.—Des directions, enseignant la manière de s'en servir, sont attachées à chaque pot ou boîte.

Pharmacie du Dr. Picault



CI-DEVANT DE LA RUE ST-PAUL.

EN outre de son grand assortiment de MÉDICAMENTS, LA PHARMACIE de Dr. Picault a une Pharmacie spéciale dans les Gazes. Les plus renommés sont ceux de Braudreth, Do du Cooper, Do du Moiffitt, Do de Harvey, Do de Morrison, Do de Holoway, Do de Frank, Do de Smith, Do de Parr, Do de Halsey, Do de Lee, etc., etc.

NOTE.—On garantit véritable (Genuine) tous les remèdes pris dans la Pharmacie. Les personnes qui achètent les médicaments peuvent consulter le Médecin gratis.

—Visites et consultations en ville. Montréal, 19 mai 1848.

T. IRELAND, GRAVEUR SUR CUIVRE,

8, GRANDE RUE ST. JACQUES.

Près la Banque de l'Amérique Britannique, GRAVE et imprime toutes sortes de cartes de visites de profession et d'institution, titres de comptes, lettres de changes, billets, etc., à des conditions très libérales.

Il a toujours en magasin des plaques pour les portes ainsi que des plaques pour les bières.

Montréal, 23 avril 1849.

Eau de Plantagenet.

Le soussigné recevra toutes les commandes de l'Eau fraîche des Sources de Plantagenet. Le prix de cette Eau salubre est d'un gallon et de trois chelins la douzaine de bouteilles. Il en aura constamment pendant la saison, à son dépôt, à l'Hôtel de Québec.

En. MERCIER, Agent. 7 mai 1849.

Eaux Minérales de PLANTAGENET.

Le propriétaire des Sources Minérales de Plantagenet ayant appris que des personnes employées pour vendre les eaux de Yarrow, les ont substituées, et vendues pour celles de Plantagenet—sans vouloir déprécier dans l'estimation publique, les eaux de cette source, trouve qu'il est nécessaire d'informer le public que les véritables eaux de Plantagenet ne se trouvent que, chez MM. Brault et Laficain, Place d'Armes, chez les Frs. Picault, rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Hôtel Donagan, et chez M. Mercier, Hôtel de Québec, vis-à-vis le marché Bonsecours.

Le propriétaire ajoute, que pour des personnes accoutumées à faire usage de ces eaux minérales, le goût de celles de Plantagenet peut aisément se distinguer des eaux d'aucune autre source.

Ayant aujourd'hui reçu un autre certificat d'un praticien célèbre de Montréal, il le publie, comme suit :

MONTRÉAL, 18 juillet 1849.

Je, soussigné, certifie qu'une très grande quantité d'eau de Plantagenet se vend tous les jours dans ma pharmacie, et que tous ceux qui l'ont usagé, comme préservatif du choléra, s'en trouvent très mécontents. Je n'ai pas entendu dire qu'un seul cas de choléra se soit déclaré chez eux.

Je remarque qu'en général l'eau fait plus de bien quand elle est prise en petite dose fréquente. Elle apaise le soulagement que tout autre breuvage. M. A. D.

P. E. PICHAULT, M. D. Montréal, 21 juillet.

CHARLES LAROCQUE, Propriétaire

Atelier Typographique. P. GENDRON,

RUE ST-VINCENT 24, RUE ST-VINCENT.

On exécute à cet atelier toutes sortes d'ouvrages tels que Livres, Catalogues, Pamphlets, Billets d'Enterrement, Cartes d'Adresse, Circulaires, Chèques, Cartes de Visite, Comptes-rendus, Programmes de Spectacles, etc.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis 5 ou 6 mois seulement.

A meilleur marché que jamais !!! P. GENDRON.

13 déc. 1848.

COURT TRAITÉ, SUR L'ART EPISTOLAIRE,

l'usage des Ecoles Élémentaires. DEUXIÈME ÉDITION.

CETTE édition est refaite et augmentée d'une instruction sur les règles à suivre et les décrets à éviter en écrivant une lettre de plusieurs modèles de lettres en français et en anglais, des formules de lettres de change, billets, reçus, quittances d'une liste des initiales des titres qualificatifs; d'une liste des localités où il y a un Bureau de Poste, dans l'Est-Canada; d'une liste des chefs des départements sous l'exécutive de la province et des places locales respectives; d'une table d'arithmétique (à 6 par 100), etc., etc.

Cet ouvrage est recommandé par le bureau d'examinateurs pour le district de Montréal, et par M. le surintendant de l'instruction publique pour l'Est-Canada.

A vendre à Montréal, chez tous les Libraires, et à l'imprimerie de P. Gendron, rue St-Vincent, No. 24. Montréal, 27 mars 1849.

Calorifères Smolinski.

M. SMOLINSKI a l'honneur d'annoncer au public de Montréal et des environs, qu'il s'est établi d'une manière permanente. Toutes les personnes désireuses de chauffer leurs maisons par sa méthode, sont invitées de s'adresser à lui, (laissant leur lettre à la barrière Longue Pointe, ou à A. E. Dubois, écr., bureau de la Fabrique.)

30 déc. 1848.

A VENDRE LA LYRE CANADIENNE.

NOUVEAU RECUEIL De Chansons, Romances, Duos, Etc., Etc. GRAND IN-18, 314 PAGES.

Au bureau de l'Avenir et chez tous les principaux Libraires de Montréal.

—Prix—broché, 2s.—relié, 4s. 21 avril 1849.

SOURCES DE PLANTAGENET. EAUX FRAÎCHES.

ON vient de recevoir à Montréal une quantité d'eaux fraîches des sources de Plantagenet.

S'adresser aux agents, chez le Dr. Picault, rue Notre-Dame, à l'Hôtel de Québec, rue St-Paul, et chez M. Brault et Laficain, 4 Place d'Armes, mai 1849.

Le Répertoire National, ou Recueil DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

ON peut s'abonner à cette publication, chez MM. Fabre et Cie, à la chambre de lecture de l'Institut-Canadien, à l'Hôtel de Canada et à l'Hôtel de Québec, au bureau de l'Avenir ou en s'adressant franc de port à MM. Lovell Gibson, 20 nov. 1848.

CHAS. GAREAU, MARCHAND-TAILLEUR

87, RUE NOTRE-DAME, Vis-à-vis l'ancien Palais de Justice.

PROFITE de cette occasion pour remercier ses amis et le public en général, pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il a toujours en magasin un assortiment général de Draps fins, Casimires français, Satin, Étoffes pour Veste, Chemises fines, Coils, Collets, Cravattes, Gants, etc., etc.

Il a reçu ses livres de modes pour 1849. 14 avril 1849.

L. P. BOIVIN,

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST-VINCENT.

AVERTIT de nouveaux ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St-Paul, vis-à-vis la Place Jacques Cartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages un riche assortiment de MONTRES, BIJOUX, articles de goût, etc., etc. Montréal, 19 mai 1848.

Hotel de Temperance

ET MAISON DE PENSION, Sur la place Jacques Cartier.

M. T. CABOTTE vient d'ouvrir une maison d'habitation sur la place de la Pension dans la maison occupée par M. Blanchard, maison voisine de St. Séraphin Giralde, entrée par la cour. MM. les marchands de la campagne y trouveront des déjeunés et une cour spacieuse.

Montréal, 12 mai 1849.

Avis à ceux qui Doutent. ANALYSE DES EAUX DES SOURCES DE PLANTAGENET.

LES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fort riches en sels et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODURE auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'être si grande partie de leur VERTU MÉDICALE. Elles contiennent en outre une grande proportion de magnésie à l'état de Bicarbonate en solution. J'ai soumis à une analyse minutieuse une quantité des eaux que le propriétaire M. Ch. Larocque m'a procurées et j'ai obtenu les résultats suivants :

Table listing chemical analysis of water sources: Chlorure de soude, Chlorure de potasse, Chlorure de chaux, Bromure de magnésie, Iodure de magnésie, Carbonate de chaux, Carbonate de magnésie, Carbonate de fer, Silice.

Total des Ingrédients solides... Eau... 7000,00000

La pesanteur spécifique de l'eau est... 1006,877

Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi.

Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

CHOLÉRA.

En buvant de l'eau de Plantagenet, le public n'a rien à craindre du choléra.

Choléra guéri par les Eaux de Plantagenet.

Je soussigné désirant donner mon témoignage au faveur des Eaux de Plantagenet, certifie que dans l'année 1832, je travaillais avec un nombre d'hommes dans un chantier la maladie alors régnante (le choléra) avec un certain nombre de mes hommes. Nous bûmes des Eaux de Plantagenet et nous fûmes parfaitement guéris; tandis que ceux qui étaient contre son usage moururent presque instantanément de la maladie régnante. Bien plus nous en emportâmes plusieurs quarts avec nous à Québec en cas de rechûte.

Je suis, M. etc., etc. J. S. CAMERON.

St-Laurent, 9 janvier 1849.

Le certificat suivant, à l'appui de ce que dit J. S. Cameron, écrivain, fut reçu de A. Dorval, écrivain, de Québec, en visite à Montréal :

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, écrivain, relatif aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme remède efficace pour le GUÉRISON du CHOLÉRA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire de son effet en plusieurs circonstances. Je certifie de plus, qu'en 1832, j'ai été témoin du fait mentionné. Je prends donc la liberté d'y souscrire mon nom et de recommander ces eaux.

A. DORVAL, Conseiller de ville, Québec. Montréal, 24 Mars 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet et ils s'en sont trouvés bien. Je recommande à l'usage de l'Estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poumons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

WOLFRED NELSON, M. D. Montréal, 21 mars 1849.

Mr. CHARLES LAROCQUE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. HUNT, écrivain, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, sont admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes de quelques formes de maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consommation.

Quant à son usage dans le choléra dont Mr. L. a quelques certificats importants et respectables, il est évident de remarquer que le traitement usité du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblent prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature.

S. C. SEWELL, M. D. (Signé) Professeur de matière médicale au Collège McGill. Montréal, 29 mars 1849.

Avant d'examiner l'analyse faite par T. S. HUNT, écrivain, j'ai examiné les sources de Plantagenet, et j'ai été à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les écoulements, etc.

Je doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra, surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie.

E. H. TRUDEL, M. D.

Monsieur.—Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que, d'après l'analyse que j'en ai faite par M. T. S. Hunt chimiste ne la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diuétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles doivent être avantagées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies, des affections fébriles des reins, de l'hydropisie et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la cure de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur de ces Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette méthode offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants.

Vous, etc. J. G. BIBAUD, M. D. Prof. d'Anatomie, Ec. de Méd. de Montréal. 31 mars 1849.

REMARQUES.

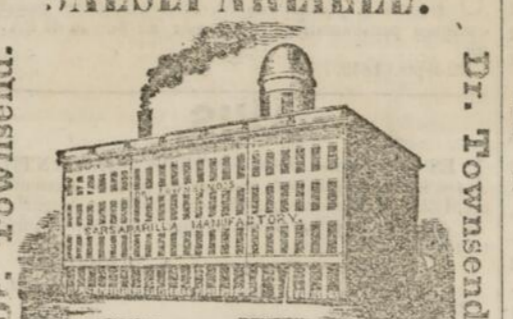
Il est impossible de publier tous les certificats envoyés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

En mai prochain, le public verra le grand nombre de médecins qui ont donné des certificats au faveur de ces Eaux. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même.

Témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet. Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demi je souffrais cruellement de dyspepsie et de constipation dont les résultats furent de m'exténuier tellement que je désespérais de ma guérison. Après avoir employé les divers remèdes employés en semblables circonstances, sans avoir éprouvé d'amélioration, j'eus recours à l'Eau de Plantagenet, et depuis que j'en ai fait usage, ma santé s'est tout à fait rétablie. Comme j'attribue ma guérison uniquement à ces Eaux, je consens à employer de mon pouvoir à recommander ardemment à tous ceux qui se trouveraient alligés de la même maladie.

(Signé) J. BELL, M. D. Montréal, le 16 janvier 1849.

SALSEPAREILLE. Dr. Townsend.



MERVELLE ET BÉNÉDICTION DE L'ÉPOQUE.

CET extrait est contenu dans des BOUTEILLES DE DUNE PINTÉ DE GALLON—son prix est six fois meilleur marché, sa qualité plus agréable et bien SUPÉRIEURE à aucune autre composition vendue jusqu'ici. Il guérit sans purger, sans rendre malade ou affaiblir le patient.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur tous les autres remèdes est que tout en chassant la maladie, il donne de la force au corps. On s'en sert avec succès pour guérir radicalement toutes les maladies provenant de l'impureté du sang et les maladies du sang les plus dures.

PIRENEZ GARDE AUX IMITATIONS.—Des personnes déshonorées ont imité nos étiquettes et mis de la médecine dans des bouteilles de la même forme des nôtres. Voyez si chaque bouteille a la signature écrite de Dr. TOWNSEND.

OFFICIER DE LA MARINE DES ÉTATS-UNIS. Le capitaine G. W. McLean, membre de la législature aguerie appartenant à la marine des États-Unis, nous envoie le certificat suivant dans lequel il raconte sa propre histoire.

Je soussigné, 25 Janvier, 1847.—Il y a un an je fus atteint de l'impureté, et tout mon système tomba dans un état de faiblesse alarmant. On me conseilla d'essayer la Salsepareille du Dr. Townsend, et je me sentis soulagé, après avoir pris deux ou trois bouteilles. Je continuai à en prendre, et je me remis de jour en jour. Je crois que cela a sauvé ma vie, et je ne voudrais pas, sous aucune prétexte, ne pas toujours avoir quelques bouteilles de ce remède chez moi.

G. W. McLean. GUÉRISON DES ÉCROUELLES.

Le certain que j'ai prouvé que cette Salsepareille a un pouvoir particulier sur les maladies du sang les plus dures. Un précédent sans exemple est celui de trois personnes guéries dans la même maison.

TROIS ENFANS. Dr. Townsend : Mon cher Monsieur.—J'ai le plaisir de vous informer que trois de mes enfants ont été guéris des écoulements en employant votre excellente médecine. Les plaies qu'ils avaient, étaient fort graves; quatre flacons de votre composition ont tout fait disparaître, et je viens vous exprimer ma reconnaissance.

1er mars 1847. ISAAC W. GRAIN, 108 Wood-st. AIX MÈRES ET AUX FEMMES MARIÉES.

Cet extrait de Salsepareille a été expressément préparé pour être employé dans les maladies des femmes. Aucune femme qui parvient à cet âge critique appelé "retour de la vie" ne devrait négliger d'employer ce remède. Car c'est un préventif contre les horribles maladies auxquelles les femmes sont sujettes à cette époque de leur vie. Ce remède peut être différé pendant plusieurs années par l'usage de cette médecine. Elle n'est pas non plus sans secours aux jeunes filles qui arrivent à l'âge de puberté. Car ce remède est propre à assaier la nature en hâtant la circulation du sang et en donnant des forces au système. En vérité ce remède est infiniment précieux pour toutes les maladies délicates auxquelles les femmes sont sujettes.

Il renouvelle tout le système, et l'énergie naturelle, en évitant les soucis, sans occasionner le dérangement, sans relâcher le ton, sans empêcher le développement des maladies que l'on vend pour les faibleses chez les femmes pendant leurs maladies.

JEUNES FILLES LIÈZ CEÇI. Vous dont le teint est pâle, dont les yeux sont appesantis, dont la figure est couverte de boutons, dont la peau est rude et tachetée de rousseurs, vous qui vous sentez apesanties, employez une bouteille ou deux de la Salsepareille du Dr. Townsend. Cela nettoiera votre sang, fera disparaître les rousseurs et les boutons, vous rendra l'animation, le feu dans les yeux, le bien être et le teint rose et brillant; toutes choses dont l'utilité est incalculable chez les femmes non mariées.

GRAND REMÈDE POUR LES FEMMES. La Salsepareille du Dr. Townsend guérit radicalement et très vite, la consommation à son origine, la stérilité, les écoulements de matrice, les flux blancs, les menstrues obstruées ou difficiles, l'impureté d'urine, les pollutions nocturnes et la prostration générale du système, que ce soit ou non par une cause ou des causes inhérentes produites par l'impureté, maladie ou accident.

Elle n'est plus surprenant que les effets fortifiants de la Salsepareille sur le corps humain. Les personnes qui sont faibles et facilement fatiguées, en prenant ce remède deviennent rapidement par son influence robuste et pleines d'énergie. Il combat immédiatement la faiblesse du corps humain, faiblesse qui est la cause de la stérilité. On ne peut pas oublier les effets de cette nature aussi délicats, nous allons exhiber les certificats de guérisons accomplies par nous, mais nous pouvons assurer les personnes malades que nous avons reçu le rapport suivant de mille cas de guérison. Plusieurs mères de famille qui n'avaient pas d'enfants, après avoir employé quelques bouteilles de ce remède, ont vu leurs entrailles baignées par les symptômes de la maternité.

Dr. Townsend.—Ma femme étant depuis long-temps malade par une faiblesse et une débilité générale, et souffrant continuellement d'une descente de matrice, et autres inconvénients, je sus que votre médecine avait opéré merveilleux effets sur les flux blancs, les menstrues qui je me procurai un flacon de votre Extrait de Salsepareille et je suivis les instructions qui me furent données par vous. Peu de jours après, la santé de ma femme fut rétablie entièrement. Plein de reconnaissance pour le bien que ce remède a fait à ma femme, je m'empresse avec plaisir de le recommander à tout le monde qui en souffre.

Albany, 17 août 1844. M. D. MOORE, au coin de Grand et de Lylius-st. RHUMATISME ET LOMBAGO.

Cette Salsepareille est employée avec le plus grand succès dans les attaques de rhumatisme, qu'elles soient spontanées ou chroniques. Les guérisons merveilleuses qu'elle a opérées sont vraiment surprenantes. D'autres remèdes donnent quelquefois un soulagement momentané, mais la Salsepareille arrête la maladie du système, même quand les muscles et les os sont dans un état d'enflure.

New-York, 25 juillet, 1848. Dr. Townsend: Mon cher monsieur.—Depuis plus de trois ans, j'étais souffrant d'horribles douleurs rhumatismales. Mises fin à mes souffrances, j'ai eu l'honneur de vous adresser un flacon de votre Extrait de Salsepareille, je songeai à en user pour voir si je pourrais en retirer quelque soulagement. Le lombago m'a abandonné, et j'éprouve plus aucune douleur rhumatismale. Ma santé s'est améliorée depuis que j'ai suivi ce traitement, j'en suis fort reconnaissant et j'espère que votre remède obtiendra le succès qu'il mérite pour son efficacité dans ces terribles maladies. Agréé, etc.

RICHARD JONES, No. 8 Doyer-st. CRACHEMENT DE SANG.

Lisez ce qui suit et dites, si vous l'osez, que la consommation est incurable.

New-York, 28 avril 1847.—Dr. Townsend: Je pense réellement que votre Salsepareille a aidé la Providence à me sauver la vie. Depuis plusieurs années j'avais un rhume très dangeux qui ne faisait qu'empirer tous les jours. A la fin je crachais du sang; j'avais des transpiration profuses pendant la nuit, et j'étais si affaibli, et si malade que je ne croyais pas devoir vivre longtemps. Il y a fort peu de temps que j'ai employé votre Salsepareille, et elle a opéré un changement remarquable dans ma personne. Je ne puis maintenant me promener dans la ville, je ne crache plus de sang et le rhume et la toux n'ont quitté. Vous pouvez croire qu'elle est la meilleure préparation qui ait jamais été fabriquée sur cette place.

W. M. RUSSELL, 65 Catharine-st. OPINION DES MÉDECINS.

Ceci est écrit à cette fin de certifier que nous soussignés, Médecins de la ville d'Albany, avons, en différentes occasions, prescrit la Salsepareille du Dr. Townsend, et que nous croyons qu'elle est la meilleure préparation qui ait jamais été fabriquée sur cette place.

Signé H. P. PULING, M. D. J. WILSON, M. D. R. E. BRIGGS, M. D. Albany, 1er avril 1848. P. E. ELLMONDORF, M. D. Agents pour Montréal, Dr. Picault, rue Notre-Dame, No. 36, et coin de la rue Bonsecours, devant l'Hôtel Donagan, 11 juillet 1848.

LIVRES ET PAMPHLETS POUR LE PEUPLE.

ON OFFRE EN VENTE AU BUREAU de L'AVENIR,

RUE ST-PAUL, 106, RUE ST-PAUL, MONTREAL, 106, MONTREAL.

LES LIVRES ET PAMPHLETS SUIVANTS :

Le Répertoire National, compilé par J. H. V. 10 10

La Lyre Canadienne, par UN AMATEUR. 0 3

Les Sagames Illustrés, par M. BIBAUD. 0 5

Le Tenare Scigarienne, par C. DUMAS. 0 0

Rédactions Politiques par C. DUMAS. 0 0

Façons et Nelson, par CAMPAGNARD. 0 0

Manifeste du Club National Démocratique. 0 0

Le Tarif. 0 0 4

BLANCS POUR NOTAIRES ET AVOCATS.

Blancs de Ventes pour notaires. 0 10 0

Blancs d'Obligation. 0 10 0

Blancs d'Opposition afin de conserver. 0 6 3

31 Mai 1849.

Eaux des Sources de Plantagenet.

LES personnes de la ville et des campagnes qui désirent se procurer de l'eau fraîche des Sources de Plantagenet pourront le faire en tout temps, en s'adressant au DÉPÔT tenu par MM. Brault et Laficain, 4 Place d'Armes.

9 mai 1849.

Eau de Plantagenet.

Le propriétaire des Sources de Plantagenet a reçu des demandes pour le mois de mai, de 6000 gallons de cette Eau.

Agent, Dr. PICAULT, M. MERCIER, Hôtel de Québec, BRault et LAFICAIN, Place d'Armes, bâtisse du Pilot, 9 mai 1848.

J. B. E. BISSON,

FERBLANTIER.

RUE ST-LAURENT, EN FACE DU MARCHÉ.

AVERTI ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir une boutique de Ferblantier à l'endroit ci-dessus.

Ouvrages de toutes sortes en main et faits à ordre. 14 juin, 1848.

Conditions du Journal l'Avenir.